



F S S P X



« Comment donc invoquera-t-on Celui en qui on n'a pas encore cru? Et comment croira-t-on en Celui dont on n'a pas entendu parler? Et comment en entendra-t-on parler s'il n'y a pas de prédicateur? » (*Romains, X, 13-14*)

Le Carillon

Nos missionnaires

Culte de nos martyrs, culte national

Vie et travaux du Père Lacombe

Âmes héroïques

Mot du supérieur de district



Ce numéro de notre *Carillon* veut attiser la flamme missionnaire de ses lecteurs. Les quelques fleurs que nous avons cueillies pour vous dans le beau jardin de notre histoire sainte sont une belle illustration du mot de l'Apôtre : « La charité du Christ nous presse! » (2 *Cor.*, V, 14) Si l'Église ne devait s'occuper que de ses membres, elle serait devenue une sorte d'aumônerie, ce que Notre-Seigneur n'a jamais voulu. Elle doit porter Notre-Seigneur « devant les païens, les rois et les enfants d'Israël ». (*Act.*, IX, 15) L'Église est composée de membres, elle ne peut opérer que par eux et s'étend ou s'affadit par eux.

Nos missionnaires avaient bien compris ce que l'Église demande à chacun de ses membres, donc à chacun d'entre nous, de prendre ses responsabilités et de coopérer à cette œuvre de conquête des âmes. Hélas, peu de catholiques comprennent ce devoir grave de transmettre la foi à tous.

Pourtant en combien de pages de l'Évangile ne lisons-nous pas que le Maître demandera un compte du profit que nous aurons fait – ou non – des biens et talents que nous avons reçus de sa bonté infinie?

- « Ayant appelé dix de ses serviteurs, il leur donna dix mines, et leur dit : Faites-les valoir, jusqu'à ce que je revienne. » (*Luc*, XIX, 13)
- « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais c'est moi qui vous ai choisis et qui vous ai établis, pour que vous alliez et que vous portiez du fruit, que votre fruit demeure. » (*Jean*, XV, 16)
- « J'ai eu peur, et je suis allé cacher votre talent dans la terre; le voici, je vous rends ce qui est à vous. Son maître lui répondit : Serviteur méchant et paresseux, tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé, et que je recueille où je n'ai pas vanné; il te fallait donc porter mon argent aux banquiers, et, à mon retour, j'aurais retiré ce qui m'appartient avec un intérêt. » (*Matt.*, XXV, 25-27)

Quand nous méditons sérieusement la Passion de Notre-Seigneur et considérons tout ce qu'il a fait pour nous, comment ne pas nous poser cette question qui en a bouleversé plus d'un : « Et moi alors, que ferais-je pour le Christ? » L'amour appelle l'amour, le feu se communique, l'exemple remplit d'enthousiasme, le sacrifice attire le sacrifice!

Voilà ce qui poussa ces légions d'âmes à franchir les océans et à venir se sacrifier pour les pauvres sauvages, comme on appelait les indigènes alors. « Traverser l'océan, sauver une âme et mourir! » comme disait l'un d'eux. Il avait compris.

Hélas, où trouve-t-on cette flamme aujourd'hui? Elle existera bien toujours – car Dieu est Dieu – mais pas toujours avec la même intensité. On peut même résumer la crise de l'Église par ces simples mots : la perte du souci du salut des âmes.

Grâce à Dieu, notre vénéré fondateur qui passa près de trente ans sur le continent africain en vrai territoire de mission avait compris le cœur de la crise, avait cette soif des âmes, du salut de toutes les âmes. Sachons l'imiter!

Abbé Daniel Couture

Abbé Daniel Couture, fsspx



Sommaire

Éditorial

Abbé Daniel Couture, fsspx

Regards sur...

Culte de nos martyrs, culte national

Maurice H.-Beaulieu, S. J.

Vie et travaux du Père Lacombe

Abbé Roger Guéguen

Âmes héroïques

René Latourelle, S. J.

Lectures

Président d'un jour, président toujours...

P. André Dorval, o.m.i.

Les demandes du Père de Brébeuf

R. P. Paul Ragueneau S. J.

Les prières du matin et du soir faites en famille

Auteur inconnu

p. 2

p. 4

p. 7

p. 12

p. 11

p. 18

p. 20

Actualités

Le Tocsin

Kenny Piché

p. 23

Inscription au JQCR 2016

p. 26

Liste des chapelles du Québec

p. 27

Bordereau d'abonnement à la revue

JQCR 2016

Journées Québécoises du Christ-Roi 2016

p. 28

Le Carillon

Centre Saint-Joseph

1395 Rue Notre-Dame

Saint-Césaire, QC, J0L 1T0

(450) 390-1323

Directeur de publication : Abbé Daniel Couture, fsspx

Mise en page : Stéphanie Perreault

Impression : Copy Express, 630 René Lévesque, MTL

La revue se fait sous la supervision du supérieur de district, l'abbé Daniel Couture.

Les fidèles peuvent se procurer le magazine *Le Carillon* sur la table de presse de leur chapelle ou sur le site www.fsspx.ca. Pour participer aux frais, n'hésitez pas à déposer votre obole dans le tronc de la procure de votre chapelle.

Offrande suggérée : 3,00\$. Votre contribution est appréciée.

Pour ceux qui désirent recevoir la revue par la poste, des frais de 30\$ s'appliquent pour l'année. Merci de vous inscrire auprès du Centre Saint-Joseph (bordereau d'abonnement en page 27).

Abonnement pour l'Europe : 60 euros/an

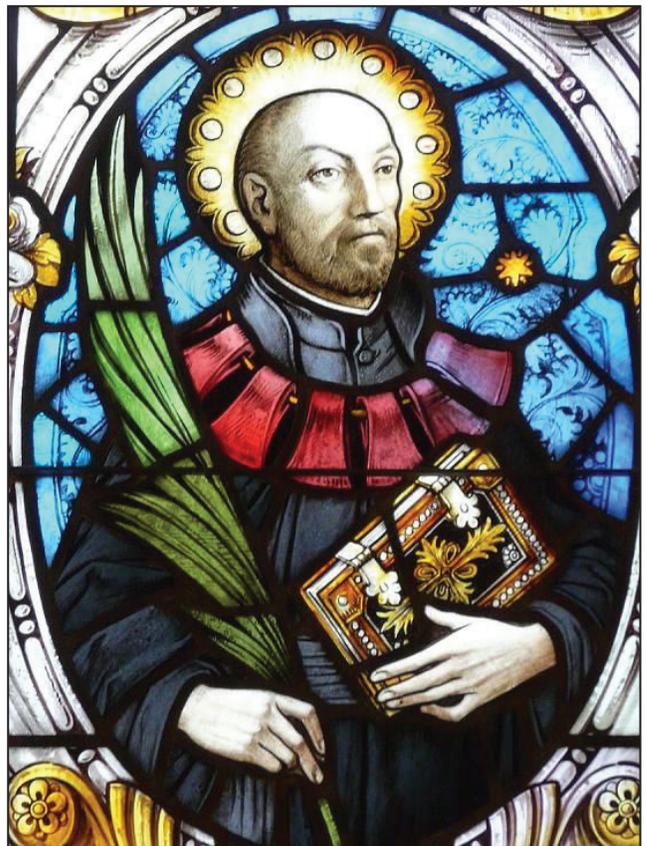
Culte de nos martyrs, culte national

Maurice H.-Beaulieu, S. J.

Ils ont été glorifiés, nos martyrs canadiens. Fils de la vieille France, ils avaient apporté, sur ce sol de l'Amérique du Nord, toutes les plus nobles qualités du coeur et de l'esprit.

Leurs âmes affinées par cette culture française du dix-septième siècle, qui n'a jamais été surpassée, s'étaient données, sans compter, au Christ et à son oeuvre, se surnaturalisant, se divinisant par la pratique généreuse des plus rudes vertus de l'Évangile. Sans doute, ils trouvaient dans leur vie de sacrifice et de renoncement des consolations intimes qu'ils nous ont à peine laissé entrevoir. Mais pour nous, aussi bien que pour leurs contemporains, ils apparaissent comme des êtres surhumains, plus hardis que les découvreurs, plus courageux que les plus héroïques soldats, plus oublieux d'eux-mêmes, plus uniquement épris de l'amour des âmes pour le Christ que les plus grands serviteurs de Dieu au Canada en ces jours de nos origines.

Ah! cette terre du Canada, que nous croyons aimer, que nous aimons sans doute, comme ils l'aimaient plus et mieux que nous! Pour elle, ils avaient quitté la belle terre de France. En ces jours-là, la Nouvelle-France n'avait rien de comparable à l'ancienne. Notre Canada, c'était la sauvagerie! La France, c'était la terre des lettres, et des arts, la terre de toutes les gloires humaines, la terre de toutes les gloires divines aussi. Alors s'épanouissait



Saint Jean de Brébeuf (1593-1649)

en France toute une floraison de vertus chrétiennes parfaitement pratiquées par des âmes extraordinaires dans les cloîtres et dans le monde.

Pour des esprits supérieurs, pour des prêtres désireux d'étendre le règne du Christ, l'illusion était facile. À quoi bon quitter le plus beau pays du monde, abandonner la formation chrétienne des hommes les plus influents de la terre, la formation religieuse des saints et des saintes pour s'en aller courir l'aventure au milieu de quelques peuplades dégénérées? Le disciple du Christ ne se laisse pas prendre à l'argument suggéré par le démon ou par la nature déchue. Il sait que là où le travail est plus rude, la ressemblance devient plus parfaite avec le Maître. Il sait que les moissons d'Évangile ne sont pas moins abondantes parce qu'elles se font plus attendre. Il sait que pour réaliser la prière du Maître à notre Père : *Adveniat regnum tuum*, il n'est rien que l'on doive négliger.

Âmes apostoliques au plus haut point, coeurs qui battaient les battements du Coeur de Jésus, les de Brébeuf, les Lalemant, les Jogues préférèrent le Canada à la France. Et emportés par cet amour purement et uniquement surnaturel de notre terre canadienne, ils y ont travaillé, ils y ont souffert, ils y sont morts. Trois cents ans ne sont pas écoulés depuis lors et déjà ils sont entrés dans une gloire que n'égale pas la gloire de tous les autres héros de notre histoire.

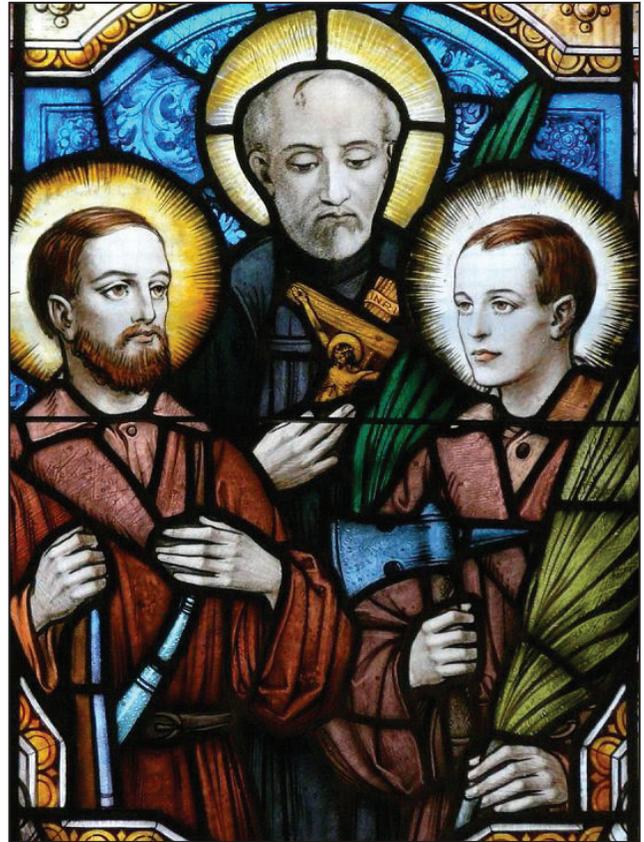
Le Pape, la plus grande autorité morale sur la terre, dans sa Rome, centre du monde, où toutes les nations et tous les peuples se rencontrent, les a proclamés bienheureux.

Dans tout le monde – avec les restrictions que comporte la béatification, – les martyrs canadiens seront honorés. On dira la messe en leur honneur, on les invoquera publiquement, dans l'Église de Dieu. Seule la canonisation surpasse en grandeur cette gloire.

Constatons qu'avec nos martyrs jésuites et à cause d'eux, le Canada, la terre qu'ils avaient choisie, se trouve glorifiée. Jamais encore, l'attention du monde n'avait été attirée sur notre pays d'une manière aussi internationale. Non pas à cause des haines suscitées par les guerres, non pas à cause des intérêts ou des jalousies suscités par les entreprises d'argent, le Canada sera chaque année rappelé au souvenir de millions de catholiques qui dans le fond du coeur invoqueront le P. de Brébeuf, le P. Jogues et leurs compagnons.

C'est là une conséquence de l'acte du Saint-Père, qu'il ne convient pas de mépriser, et d'autant moins que nous ne sommes encore qu'une petite nation.

Sans doute, ce dont nous devons nous réjouir tout d'abord, c'est de la gloire de nos bienheureux, de la gloire de leurs martyres, mais un peu de réflexion nous convaincra que cette gloire nationale est bien un peu la leur aussi.



Saints Isaac Jogues, René Goupil, Jean de La Lande

Ceux qui ont étudié notre histoire se sont plu à constater que, si notre petite nationalité a pu résister à la conquête anglaise et protestante, c'est à cause de l'attachement de nos pères à leurs prêtres, à leurs églises, à leur foi, à cause de toutes ces traditions ancrées aux coeurs des soixante mille, et qui y conservaient un idéal de vie catholique et familiale.

S'il en fut ainsi, c'est que les premiers ancêtres qui vinrent au Canada, avaient été triés parmi la fine fleur des familles françaises. Nos pères et nos mères n'avaient pas des âmes de trafiquants; ils ne cherchaient pas uniquement au pays une vie facile, de gros revenus, des aises et du confort. Une pensée d'apostolat, féconde, généreuse s'était mêlée à toutes les autres pour les décider à venir en ce pays.

Cette pensée d'apostolat, c'est Dieu sans doute qui l'a fait entrer dans les coeurs, mais après Dieu, personne plus que les premiers missionnaires n'ont aidé à l'entretenir,

à la développer. Ils ne furent pas les seuls, mais je crois qu'ils sont les principaux artisans de ce choix – unique dans l'histoire – de nos premiers colons.

Rédacteurs des *Relations*, pendant quarante ans, ils ont jeté aux quatre coins de France cette semence d'apostolat, pendant quarante ans, ils ont entretenu la France des travaux de nos missions, pendant quarante ans, ils ont fait appel aux âmes généreuses, leur indiquant le secours efficace que simples colons ils pourraient apporter aux missionnaires. Ils ne manquaient pas au reste de rappeler les avantages matériels que l'on pouvait attendre de cette terre canadienne. S'il est impossible de dire les *vocations* de colons de la Nouvelle-France qui furent déterminées par les *Relations* des Jésuites, il est par ailleurs impossible de nier l'influence de ces *Relations*. C'était le journal de ce temps-là, la revue pieuse qu'on lisait dans les foyers de France, c'était le messenger de l'extension du règne de Notre-Seigneur.

Il existe aujourd'hui une nationalité canadienne-française. C'est la pureté de ses origines, le profond esprit catholique et familial des premiers colons qui a rendu possible ce miracle de notre survivance. Et les missionnaires contribuèrent beaucoup à créer l'esprit qui présidait alors à l'entreprise coloniale de la vieille France; ils aidèrent à faire ce choix, sans lequel nous ne serions plus.

Quelle fut en tout cela la part exacte des martyrs récemment béatifiés, nous l'ignorons. Nous savons au moins que les *Relations* des quinze premières années étaient faites d'après leurs récits; c'étaient leurs idées – fruits de l'expérience – que les rédacteurs prenaient. Peut-être même ont-ils contribué au travail de rédaction plus qu'il n'apparaît au premier abord. En tout cas, ils étaient en communauté de sentiment avec les rédacteurs. Et la *Relation* de leurs martyres ne pouvait qu'encourager les hommes de bonne volonté, prêts à venir au Canada. Aussi pouvons-nous dire que notre terre canadienne, ils l'ont aimée ardemment pour la donner toute au Christ.

Et ce devrait être une dévotion nationale que la dévotion aux martyrs de la Nouvelle-France. Ils sont les protecteurs naturels de notre nation, de notre patrie; ils sont avec le Sacré-Coeur, avec la Vierge immaculée, avec saint Joseph et sainte Anne et saint François Xavier, les aides que le Ciel nous désigne pour rester ce que nous fûmes, ce que nous ne sommes plus déjà aussi parfaitement.

Il faudrait que toute la nation, catholique et fière de l'être, demandât avec instance aux bienheureux martyrs de nous ramener à l'esprit de nos origines, de nous préserver du matérialisme pratique, de l'amour des aises et du confort qui nous envahit.

Qu'ils éloignent de nous cet esprit de lucre, cet esprit de mensonge et de déloyauté dont vivent un trop grand nombre des nôtres!

Qu'ils conservent nos foyers purs et féconds, féconds parce que purs! Qu'ils conservent notre foi intégrale! Qu'ils éloignent de nous tout ce qui sent l'hérésie, tout ce qui est laïcisme, avant d'être persécution!



Saint Gabriel Lalemant

Ne craignons pas de leur confier toutes les oeuvres qui intéressent le sort de la nationalité, toutes les oeuvres religieuses et sociales, toutes les oeuvres d'apostolat et d'éducation, toutes les oeuvres de préservation, de conservation, de progrès pour notre petite nationalité.

Ils sont, pourrions-nous dire, des protecteurs intéressés. Ils se doivent de parfaire ce qu'ils ont commencé. Si nous avons une mission nationale, personne au Ciel mieux que nos premiers martyrs ne nous aidera à y rester fidèles.

Source :

Le Messager Canadien du Sacré-Coeur, Vol. XXXIV, décembre 1925, no 12.

Vie et travaux du Père Lacombe

À l'occasion du 100^e anniversaire de sa mort

Abbé Roger Guéguen

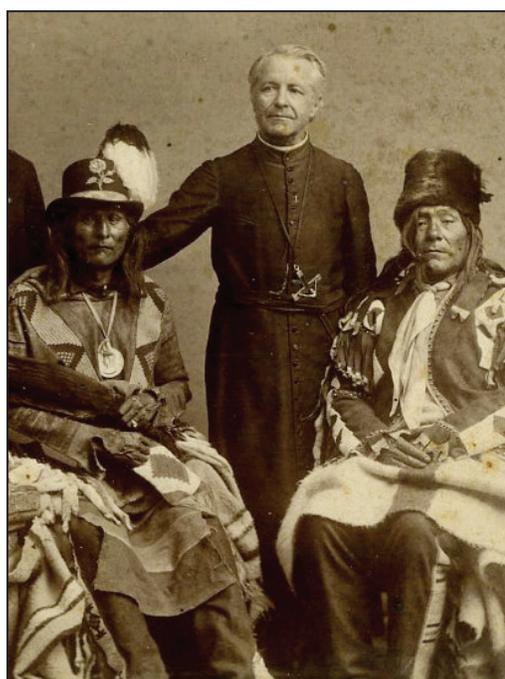
« C'est au reflet du soleil couchant de mon existence que, me conformant aux désirs de mes supérieurs, je viens accomplir un dernier devoir; car les désirs de mes supérieurs impliquent pour moi un devoir à remplir : il s'agit de présenter au public les Mémoires de soixante-six années de mon apostolat dans le Nord-Ouest. » C'est ainsi que débute l'avant-propos du livre intitulé *Le Père Lacombe d'après ses Mémoires et Souvenirs* recueillis par une Soeur de la Providence.

Mais qui est donc le père Lacombe? Un prêtre et oblat de Marie-Immaculée, missionnaire dans les vastes régions connues sous le nom de territoires du Nord-Ouest, et dont la vie de foi vive et de zèle ardent est toute livrée à son ministère apostolique.

Il naît le 28 février 1827 à Saint-Sulpice, Bas-Canada comme on disait à l'époque. Il étudie au collège de L'Assomption et continue sa théologie au palais épiscopal de Montréal. C'est là qu'il rencontre George-Antoine Bellecourt, missionnaire venu de la Rivière-Rouge (Manitoba) recueillir des fonds pour les missions de l'Ouest. Ordonné à Saint-Hyacinthe le 13 juin 1849, il se montre intéressé à travailler dans cette région et pour ce motif il est envoyé à Pembina (Dakota du Nord), desservi par des religieux de la Rivière-Rouge. Il y seconde le missionnaire Bellecourt.

Peu de temps après, il retourne dans l'est du pays pour occuper une fonction de vicaire à Berthier-en-Haut

(Berthierville, Québec) en 1851–1852, mais, comme il souhaite toujours œuvrer dans l'Ouest, Mgr Ignace Bourget l'autorise à retourner à la Rivière-Rouge en 1852 avec Mgr Alexandre-Antoine Taché. En 1853, il



Pied de Corbeau, le R. P. Lacombe
et Trois Taureaux

est affecté à la mission du lac Sainte-Anne (Lac-Sainte-Anne, Alberta). Il entreprend son noviciat chez les

En 1871, il est nommé au Bureau de santé des Territoires du Nord-Ouest pendant la terrible épidémie de variole.



Première église au lac Sainte-Anne

oblats en 1855 sous l'autorité de René Rémas et c'est un membre de cette congrégation le 28 septembre 1855. Au cours de ses années au lac Sainte-Anne, il visite House, le fort Edmonton (Edmonton), le lac la Bière, le Petit lac des Esclaves et le fort Dunvegan (Dunvegan).

Voici maintenant une liste d'événements qui se sont déroulés tout au long de sa vie apostolique:

En janvier 1861, Mgr Taché et le père Lacombe choisissent, un peu au nord du fort Edmonton, un nouvel emplacement que Mgr Taché baptise Lac-Sainte-Anne en l'honneur du saint patron du père Lacombe.

Début 1865, Mgr Taché confie au père Lacombe la tâche d'entreprendre un apostolat itinérant auprès des Cris. Celui-ci établit une mission parmi eux, Saint-Jacques (Brosseau), la première mission catholique chez des Amérindiens de l'Alberta. Saint-Jacques est aussi la première colonie agricole fondée par des catholiques pour des autochtones de la région.

En 1865, le père Lacombe est à l'article de la mort. Plus tard, il est pris dans un épisode de la guerre des Pieds-Noirs et Cris.

En 1869, au cours d'un séjour de trois semaines dans un campement pied-noir près de Rocky Mountain House, il instruit les Amérindiens et apprend leur langue. La même année, il se rend au fort Benton (Benton, Montana) et à Saint-Louis, au Missouri, pour étudier la possibilité de ravitailler les missions de l'Ouest à partir de ces endroits.

En 1872, il est fait vicaire général du diocèse de Saint-Albert, et envoyé dans la province de Québec la même année afin de recueillir des fonds pour les missions.

En 1873, il va en Europe assister au chapitre général des oblats à la place de Mgr Taché, dont la santé était précaire.

En 1874, il est muté à l'archidiocèse de Saint-Boniface, pour aider Mgr Taché à promouvoir la colonisation canadienne-française. À Winnipeg, il devient curé de la paroisse Sainte-Marie, supérieur de la résidence Sainte-Marie et aumônier de la prison. Il fait plusieurs tournées dans l'Est pour inciter les Canadiens français et les Franco-Américains à s'établir dans

l'Ouest. Il seconde l'archevêque dans ses efforts en vue d'obtenir une amnistie pour les participants à l'insurrection de la Rivière-Rouge.

En 1879, il reçoit le titre de vicaire général de Saint-Boniface, puis représente à nouveau Mgr Taché au chapitre général des oblats.

En 1880, il exerce son ministère auprès des ouvriers affectés à la construction d'une section du transcontinental à l'est de Winnipeg. Après avoir constaté que le blasphème, l'ivrognerie et l'immoralité règnent dans leurs camps, il note dans son journal : « Mon Dieu, renvoyez-moi à ma vieille mission indienne ».

Entre-temps, l'évêque de Saint-Albert, Mgr Vital-Justin Grandin, réclame le retour du père Lacombe dans son diocèse parce que le sort des missions amérindiennes est menacé. Celui-ci regagne Saint-Albert en 1882 et est nommé



FATHER LACOMBE, O. M. I.
 A MISSIONARY & PIONEER OF THE NORTHWEST.
 FOR 67 YEARS HE LABORED FOR GOD, HIS FELLOWMEN AND HIS COUNTRY.
 BORN IN QUEBEC 1827.
 CAME TO THE WEST 1849.
 DIED 1916.

UN MISSIONNAIRE & PIONNIER DU NORD-OUEST.
 PENDANT 67 ANS IL SE DÉPENSA POUR DIEU, SON PROCHAIN ET SON PAYS.
 NÉ DANS QUÉBEC 1827.
 VINT DANS L'OUEST 1849.
 MOURUT 1916.

PÈRE LACOMBE, O. M. I.
 THE BLACKFEET INDIANS CALLED HIM ARS-OSUTSAPPAWIN.
 "THE MAN WITH A GOOD HEART."



mé supérieur du district diocésain de Calgary et curé de la paroisse Sainte-Marie de Calgary en 1883.

En 1883, le père Lacombe use de son influence pour empêcher un affrontement entre des autochtones et des arpenteurs de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique près de Blackfoot Crossing. Pour exprimer sa gratitude au père Lacombe, la compagnie tient une cérémonie dans un wagon allant de Calgary à Blackfoot Crossing et le nomme président du consortium pour une heure (d'autres sources disent pour une journée). Il reçoit également un laissez-passer valide à vie sur la ligne et d'autres privilèges de la part des administrateurs de la compagnie, qui contribuent généreusement à ses multiples œuvres.

En 1882 vraisemblablement, de concert avec Mgr Grandin, le père Lacombe conçoit une proposition selon laquelle les jeunes Amérindiens des Plaines recevront un enseignement professionnel sous supervision catholique. Probablement pendant l'hiver de 1883-1884, Mgr Grandin l'envoie à Ottawa négocier cette affaire avec les autorités fédérales. Le père Lacombe choisit l'emplacement de la St. Joseph's Industrial School – à Dunbow (Alberta) – et dirige cette école à compter de l'inauguration en 1884 jusqu'en 1885.

En 1885, pendant la rébellion du Nord-Ouest, tant les autorités territoriales que fédérales pressent le père Lacombe de visiter les Cris et les Pieds-Noirs afin de les dissuader de soutenir Louis Riel.

De 1886 à 1892, il appartient au Bureau d'éducation des Territoires du Nord-Ouest.

De 1887 à 1889, le père Lacombe est curé au fort Macleod (Fort Macleod, Alberta).

En 1890, las des voyages et de la vie publique, il décide de se retirer jusqu'à la fin de ses jours au ruisseau Pincher, près duquel il bâtit l'ermitage Saint-Michel. Cependant, on ne pouvait se passer de ses services...

En 1892, on lui demande d'organiser une excursion de Montréal à Vancouver pour des prélats et des prêtres de l'Est, avec comme destination finale Mission (Mission City, Colombie-Britannique), où Mgr Paul Durieu a organisé un congrès eucharistique pour les Amérindiens catholiques de la province.

Dès le début de 1894 cependant, le père Lacombe retourne à Saint-Boniface afin d'aider Mgr Taché à obtenir la restitution des droits scolaires retirés à la minorité catholique du Manitoba par le gouvernement

Greenway. Comme Mgr Taché est gravement malade, c'est le père Lacombe qui va superviser à Montréal la publication d'un mémoire de l'archevêque sur la question. En juillet, il est nommé titulaire de la paroisse Saint-Joachim d'Edmonton, alors qu'il n'en a pas encore fini avec la question des écoles. À la fin de 1895, le successeur de Mgr Taché, l'archevêque Adélarde Langevin, l'envoie dans l'Est discuter avec des membres de la hiérarchie



La tombe du Père Lacombe à Saint-Albert

catholique et des hommes politiques au sujet du projet de loi réparatrice que le gouvernement conservateur d'Ottawa envisage de faire adopter pour restaurer les droits scolaires. De décembre 1895 à mars 1896, le père Lacombe négocie avec le premier ministre du Canada, sir Mackenzie Bowell, le chef de l'opposition, Wilfrid Laurier, et des hommes politiques de la province de Québec. Cette mission fut la plus lourde de toutes celles qu'il accepta.

En mars 1895, le père Lacombe doit organiser le voyage des évêques et des prêtres qui assistent au sacre de Mgr Langevin. La même année, il est invité à accompagner le maire d'Edmonton à Ottawa, afin de presser le gouvernement de construire un pont sur la Saskatchewan-du-Nord qui relierait Edmonton et le chemin de fer. Son affectation à Edmonton prend fin en 1897 et il retourne au ruisseau Pincher.

En 1898, il doit encore quitter son ermitage pour exercer son ministère auprès des ouvriers qui construisent le tronçon du chemin de fer canadien du Pacifique dans la passe du Nid-du-Corbeau, puis pour faire une tournée de collecte dans l'est du pays.

Au printemps de 1899, il se met en route avec la commission qui se prépare à négocier avec les autochtones le traité n° 8 applicable à ce qui est maintenant le nord de l'Alberta et les régions adjacentes. Les revendications des Métis devaient être traitées en même temps, et il tenta, avec d'autres, de les convaincre d'accepter des indemnités sous forme de certificats de concession de terres non transférables, mais ils refusèrent.

En 1900, les évêques Grandin, Langevin et Albert Pascal envoient le père Lacombe exposer en Europe les besoins des immigrants ruthéniens de rite oriental qui vivaient dans l'Ouest canadien, pour obtenir les services de communautés religieuses et de prêtres ruthéniens. Le brave missionnaire s'adresse au supérieur général des oblats, au pape Léon XIII et à l'empereur d'Autriche François-Joseph 1^{er}. Au cours de ce voyage, il se rend trois fois en Belgique afin de promouvoir l'immigration dans l'Ouest canadien, trouver une communauté de religieuses qui s'occupera du pensionnat de Saint-Paul-des-Métis et recruter des communautés d'enseignants pour les écoles diocésaines.

En 1902–1903, il occupe à nouveau la cure de Sainte-Marie à Calgary.

En 1904, il accompagne Mgr Langevin en Europe et en Terre sainte, où il prend la parole dans divers centres et recueille des fonds pour les missions et les établissements de l'Ouest canadien.

Durant les années 1900, le père Lacombe rédige ses mémoires. Le livre en langue anglaise paraît seulement au printemps de 1911.

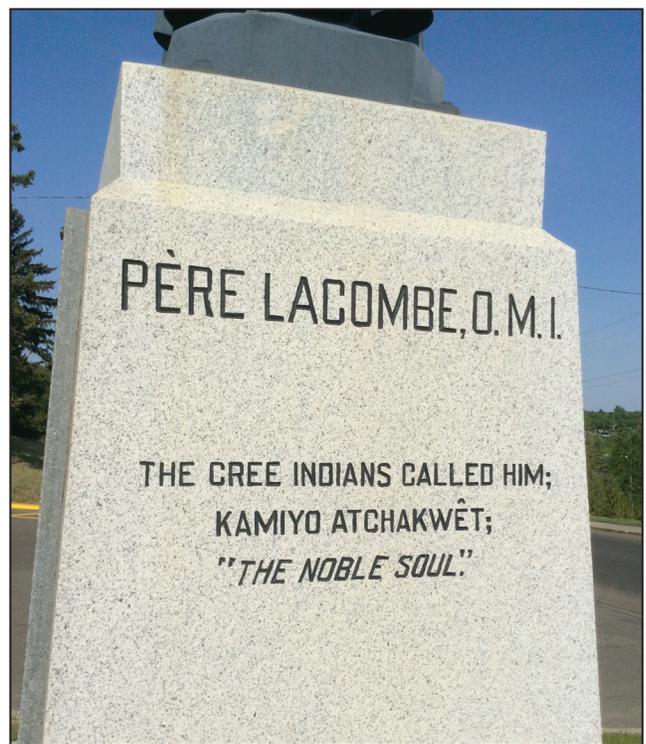
En 1908, le père Lacombe commence à mettre sur pied sa dernière œuvre : un foyer pour orphelins, vieillards et infirmes à Midnapore. Inauguré le 9 novembre 1910, le Lacombe Home abrite, six mois plus tard, 40 résidents.

En 1911, il effectue son dernier voyage dans l'Est afin de recueillir de l'argent pour cet établissement.

Il s'éteint le 12 décembre 1916 au foyer dont il était le fondateur. Les funérailles eurent lieu en la cathédrale St Mary à Calgary. La Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique transporta la dépouille dans un wagon spécial jusqu'à Edmonton, puis jusqu'à Saint-Albert, où elle fut inhumée à côté de celle de Mgr Grandin.

En tant que missionnaire, le père Lacombe a fait preuve d'une grande ingéniosité dans la préparation de matériel scolaire. Selon un auteur, il transforme l'« échelle catholique » en « un petit chef-d'œuvre de pédagogie ». Ses dessins montrent les deux voies que peut suivre un individu : celle du mal, représentée par l'idolâtrie, le paganisme et les sept péchés capitaux, et celle du bien, symbolisée par l'Ancien et le Nouveau Testament, les vertus et les sacrements de l'Église catholique. Il contribue également à la pédagogie apostolique en publiant des catéchismes, des instructions et des sermons dans les langues des autochtones ainsi que des dictionnaires et une grammaire.

Il se préoccupa sincèrement du sort des Premières Nations et tenta d'améliorer leurs conditions de vie. C'est pourquoi les autochtones, qui comprirent ce sentiment, lui donnèrent pour les Cris le nom de Kamiyo Atchakwêt, « l'âme noble », et pour les Pieds-Noirs Ars-oskitsiparpiw, « le bon cœur ».



Source :

Le texte ci-dessus provient de l'article de Monsieur Raymond Huel, « LACOMBE, ALBERT », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 14, Université Laval/University of Toronto, 2003.
http://www.biographi.ca/fr/bio/lacombe_albert_14F.html
 Monsieur Raymond Huel est professeur d'histoire à l'Université de Lethbridge en Alberta.



Président d'un jour, président toujours...

P. André Dorval, o.m.i.

Le père Lacombe a consacré le meilleur de ses énergies à l'évangélisation des tribus amérindiennes disséminées depuis la Rivière-Rouge jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Au cours de ses nombreux voyages, il fume le calumet de la paix avec ces enfants des bois. Il leur apprend à prier, il soigne leurs malades et se fait leur protecteur auprès des visages pâles, envahisseurs de leur territoire. À cet apostolat, il ajoute une action civilisatrice importante. En quelques années, il devient l'un des hommes les plus influents de l'Ouest. Il est mêlé aux grands événements de l'époque (1849-1916) : développement de l'Église, construction du chemin de fer, soulèvement de Riel, signature de traités, colonisations de l'Ouest, etc. C'est grâce à son ascendant sur les Pieds-Noirs si le *Canadien Pacifique* a pu mener à bonne fin son projet de chemin de fer dans les prairies. Il sut pacifier ces fiers Amérindiens, mécontents de voir le « cheval de fer » traverser leur territoire de chasse sans tenir compte des traités passés antérieurement avec le gouvernement canadien. À propos de cette intervention pacifique, les autorités de la Compagnie ont su reconnaître les mérites du père Lacombe, comme le souligne l'anecdote suivante racontée par le père Paul-Émile Breton, o.m.i., dans son livre *Le Grand Chef des Prairies* (1954, pp. 162-163).

Un jour, le père Lacombe reçoit une dépêche du président Stephen : « Je vous invite à venir dîner avec moi, demain, dans mon wagon, à Calgary ». L'Oblat ne pouvait refuser; il se rend avec empressement à ce banquet d'inauguration du chemin de fer. Autour de la table, ont pris place les invités d'honneur et les « gros bonnets » de la Compagnie : M. Stephen, M. Donald Smith, William Van Horne, R. B. Angus et bien d'autres. Les rires, les bons mots, les évocations du passé jaillissent de toutes parts. Mais imagine-t-on un banquet sans discours? M. Stephen se lève. Après un court rappel de l'histoire du *Canadien Pacifique*, de son esprit, de ses récents progrès, il hésite un moment et sa voix se faisant plus grave : « Messieurs, dit-il à ses collègues, j'ai le regret de vous offrir ma résignation comme président de notre Compagnie ». Geste pour le moins étonnant. Pourquoi?... Que s'est-il donc passé? Les directeurs se regardent, s'interrogent. Non, ils ne sont nullement surpris. On peut même découvrir chez certains un air de contentement. À son tour, l'un d'eux, M. Angus, prend la parole :

« Messieurs, dit-il, nous avons parmi nous un homme qui a rendu de grands services à notre Compagnie, à la Rivière-Rouge d'abord et, encore tout dernièrement, ici, dans ce vaste pays des Pieds-Noirs. C'est grâce à son influence que nous avons pu poursuivre en paix notre entreprise. Je propose donc qu'en remplacement de M. Stephen, le père Lacombe soit élu président du *Pacifique Canadien*, pour la journée ». Ces mots, à peine lâchés, les applaudissements et les bravos des directeurs firent au missionnaire une joyeuse ovation. Surpris, touché par cette délicatesse, l'humble religieux sent sa gorge se serrer. D'un geste machinal, sa main se crispe autour de sa croix d'Oblat. Il hésite... « Messieurs, dit-il, surmontant enfin son émotion, je vous remercie. Que pourrais-je ajouter? » Puis, se tournant vers M. Stephen : « Quant à vous, dit-il finement, je vous nomme à ma place curé de la nouvelle paroisse de Calgary ». « Pauvres paroissiens de Calgary, fit l'ex-président, que je vous plains! »

Le président d'un jour, usant de son privilège, s'octroya sur le champ et à perpétuité un laissez-passer du *Canadien Pacifique*. Toute sa vie, le missionnaire voyagea aux frais de la Compagnie. Son laissez-passer, libellé « Father Lacombe and Assistant », devint légendaire. Un jour, paraît-il, le contrôleur du train découvre le fameux billet entre les mains de deux religieuses : « Mes soeurs, dit-il en plaisantant, j'aimerais bien savoir laquelle de vous deux est le père Lacombe? »

Âmes héroïques

René Latourelle, S J.

Le touriste qui entreprend aujourd'hui le voyage de Midland, au sanctuaire des Martyrs canadiens, se représente difficilement ce que pouvait être, en 1634, le même voyage accompli dans les conditions que nous décrivent les missionnaires de l'époque. Muni de tout le confort désirable, il met à peine une petite journée pour franchir la distance qui sépare Québec de l'ancien territoire de la Huronie. Et il suffirait de soixante-dix heures à un transport moderne pour passer de Montréal à la baie Georgienne. Brébeuf ne connut ni cette rapidité, ni ce confort.

L'embarquement

Alors qu'en 1633 les canots des Hurons étaient descendus en nombre pour la traite, il n'y avait, en 1634, que onze canots pour recevoir un surplus de dix hommes avec leurs bagages. En effet, il fallait embarquer, outre Brébeuf, les Pères Daniel et Davost, ses compagnons, et sept laïcs.

Brébeuf se met donc en frais de trouver de la place pour tout son monde. Les Hurons, dans l'ensemble, sont assez bien disposés, mais leurs compagnons algonquins le sont beaucoup moins; un de leurs capitaines surtout, nommé La Perdrix, fait de l'opposition. Sur ces entrefaites, le 5 juillet, arrive Du Plessis Bochart, général de la flotte. Il presse les événements, tâche de gagner les Algonquins, discute avec La Perdrix. A force

d'arguments et de cadeaux, il obtient son point. Le 6, grand conseil; nouvelles défilades, cette fois de la part des Hurons : ils s'excusent « sur leur petit nombre qui ne sauroit passer tant de François, sur la petitesse de leurs canots, & sur leurs maladies; en un mot, ils eussent bien voulu embarguer quelques François bien armez, mais non pas de ces longues robes, qui ne portent point d'arquebuses ». Un Huron cependant, au sortir de l'assemblée, tire Brébeuf à part et lui déclare qu'il est prêt à prendre trois hommes. Stimulés par cet exemple, les Hurons d'une autre tribu s'engagent à leur tour pour trois Français. Du Plessis Bochart, pour raffermir encore les courages, fait de nouveaux présents et offre un festin de trois chaudières. Mais voici qu'à ce moment, comme pour mettre le comble à tant de traverses, la maladie s'abat sur les sauvages, réduisant de moitié leur nombre, leurs forces et leur patience déjà trop courte. Tout est remis en question. Une fois de plus, dit Brébeuf, il fallut « délibérer qui s'embarquerait et qui demeurerait; choisir entre nos paquets ceux que nous porterions; & donner ordre pour le reste, & tout cela en moins d'une demye-heure, où il eust esté besoin de journées entières... nous redoublâmes les présens, nous diminuâmes nostre petit babage, & primes seulement ce qui concernoit le saint Sacrifice de la Messe, & ce qui estoit absolument nécessaire pour la vie ».

En cet instant critique, Brébeuf se tourne du côté du ciel et fait voeu à saint Joseph de vingt messes.



Aussitôt, les difficultés s'apaisent et, le 7 juillet 1634, Brébeuf s'embarque avec le P. Daniel et un domestique. Deux autres Français montent avec les Algonquins. Le P. Davost, enfin, et le reste de la troupe réussissent à partir dans les quinze jours suivants.

Pour extraordinaires qu'elles soient, ces difficultés n'en montrent pas moins à quoi pouvait s'attendre, de la part des sauvages inconstants, le voyageur qui s'embarquait pour les pays d'en haut.

La vie de canot

Et voici le départ... Brébeuf recommande, si l'on veut « agréer aux sauvages », de ne jamais se faire attendre. Le canot, se trouvant déjà en pleine eau, à quelques pas du rivage, il faut, pour y monter, « retrousser tellement ses habits, qu'on ne se mouille point, & qu'on ne porte ny eau ny sable dans le canot ». L'eau, en effet, mouillerait les bagages, tandis que le sable, s'infiltrant entre les clisses et l'écorce, finirait par percer celle-ci. La longueur moyenne des canots des Hurons semble avoir été de quinze à vingt pieds.

Une fois dans le canot, il faut se trouver une place à travers les bagages, puis se tenir à genoux, accroupi et « replié comme un hérisson ». Position inconmode, sans doute, mais c'est la seule qu'on tolère. Le chapeau à larges rebords serait bien utile pour se défendre contre les coups de soleil; qu'on y renonce pourtant, « il faut plutost prendre son bonnet de nuit. Il n'y a point d'indécence parmi les Sauvages ». D'ailleurs, ceux-ci pourraient s'en emparer ou, d'un coup d'aviron, l'envoyer promener sur l'eau.

La vie du canot comporte tout un ensemble d'attitudes et de convenances que Brébeuf a parfaitement définies

en des règles que nous pourrions appeler le « code du bon voyageur ».

Un conseil général d'abord : « il se faut comporter en sorte qu'on ne soit point du tout importun à pas un de ces Barbares ». En pratique, cela veut dire qu'il faut éviter les questions inutiles, mortifier son désir d'apprendre la langue, ne pas interroger à tout propos sur les détails de la route. D'ailleurs, on n'y gagnerait que fort peu : « le silence est un bon meuble en ce temps là ». À tout prix, il faut éviter de passer pour un être maussade, ayant toujours à la bouche des remarques désobligeantes; si vraiment il est besoin de reprendre quelque chose, il le faut faire modestement, & avec des paroles & des signes qui tesmoignent de l'amour, & non de l'aversion, bref il faut tascher de « se tenir et montrer tousiours joieux ».

Si les sauvages vous font une douceur, vous ménagent un bon coin dans le canot ou une bonne place dans la cabane, acceptez simplement et sans honte : « les plus grandes commoditez sont pleines d'assez grandes incommoditez, & ces cérémonies les offensent ».

Le désir d'être serviable, toutefois, ne doit pas vous jeter dans un autre excès, comme serait celui de vous offrir pour une besogne que vous n'êtes pas décidé à poursuivre; par exemple, « ne commencez point à ramer, si vous n'avez envie de ramer toujours,... ne leur prestez point vos habits, si vous n'avez envie de leur laisser tout le voiage ». Mal vous en prendrait, car les sauvages vous laisseraient vous morfondre ou grelotter. Il est plus facile de refuser au commencement que « de redemander, de changer ou désister par après ».

Enfin, qu'on se tienne pour assuré que la réputation du missionnaire s'édifie durant le voyage. S'il se montre peu traitable, il sera définitivement considéré comme tel

par les sauvages, et toutes les nations rencontrées en chemin ne manqueront pas d'en être informées. Si bien que tout le pays aura de vous une opinion bonne ou fâcheuse, selon votre conduite. « C'est une chose quasi incroyable, dit Brébeuf, comme ils remarquent et retiennent jusques au moindre défaut. »

Et il termine ainsi la suite de ces conseils, écrits avec beaucoup d'humour et de fine psychologie : « Voilà



une leçon bien aisée à apprendre, mais bien difficile à pratiquer; car sortans d'un lieu bien poli, vous tombez entre les mains de gens Barbares, qui ne se soucient gueres de vostre Philosophie, ny de vostre Théologie... : si vous pouviez aller nuds, & porter des charges de cheval sur vostre dos comme ils font, alors vous seriez sçavant en leur doctrine, & recogneu pour un grand homme, autrement non. Iesus-Christ est nostre vraie grandeur, c'est luy seul et sa croix qu'on doit chercher, courant après ces peuples, car si vous prétendez autre chose, vous ne trouverez rien qu'une affliction de corps et d'esprit ».

Difficultés ordinaires

Brébeuf a connu deux formes de voyage : la forme aisée, si l'on peut dire, sorte de voyage en première classe, illustrée par le voyage de 1626, et la forme difficile, misérable, épuisante, illustrée par celui de 1634. Dans sa *Relation* de 1635, Brébeuf distingue nettement ces deux formes et décrit avec soin les difficultés propres à chacune.



« La première est celle des sauts et portages... : toutes les rivières de ce Pays en sont pleines. » Il y a deux façons de franchir ces obstacles naturels que sont les chutes et les rapides : porter ou traîner. « Quand on approche de ces cheutes ou torrens, il faut mettre pied à terre, & porter au col à travers les bois, ou sur de hautes & fâcheuses roches, tous les paquets et les canots mesmes. Cela ne se fait pas sans beaucoup de travail, car il y a des portages d'une, de deux & de trois lieues, joint qu'il faut en chacun faire plusieurs voyages, si on a tant soit peu de paquets. »

L'autre façon consiste à tirer le canot à la cordelle. Lorsque la rivière est moins profonde et moins impétueuse, les sauvages entrent dans le courant et traînent leurs canots avec « d'extremes peines et dangers; car, ils en ont par fois jusques au col, si bien qu'ils sont contraints de quitter prise, & se sauver comme ils peuvent de la rapidité de l'eau qui emporte & leur arrache le canot ». Manoeuvre difficile, où risquent leur vie aussi bien celui qui tient le canot que celui qui le monte.

Pour être obligeant, Brébeuf, lui aussi, voulut prendre sa part de la corvée et aider ses compagnons à tirer leur canot à travers les rapides : « Je me suis quelquefois meslé d'aider à mes Sauvages : mais le fond de la rivière est de pierres si tranchantes, que je ne pouvois marcher long-temps estans nuds pieds ».

Se fiant à leur adresse, à leur connaissance des lieux, les Sauvages attendaient d'ordinaire au dernier moment pour prendre terre et commencer à porter. Mais, parfois, leurs calculs se trouvaient déjoués et la chute happait le canot et ses passagers. C'est ainsi qu'au sortir du lac Nipissing Brébeuf faillit se noyer : « au partir des Bissiriniens en descendant un saut, nous nous en allions tomber dedans un précipice, si mes Sauvages n'eussent promptement & habilement sauté en l'eau, pour détourner le canot que le courant emportoit ». Ces dangers n'avaient rien d'exceptionnel, et tout voyageur en faisait l'expérience, surtout s'il ne savait pas nager, comme c'était le cas pour Brébeuf.

Le long du trajet, Brébeuf a supputé le nombre des portages : « je trouve que nous avons porté trente cinq fois, & traîné pour le moins cinquante ». Ces chiffres coïncident assez bien avec ceux des autres voyageurs. Jogues indique 40 portages.

La nourriture

« La deuxième difficulté ordinaire est pour le vivre; souvent il faut jeusner, si l'on vient à perdre les caches qu'on a faites en descendant, & quand on les retrouve, on ne laisse pas d'avoir bon appétit après s'y estre traicté. Car le manger ordinaire n'est que d'un peu



de bled d'Inde cassé assez grossièrement entre deux pierres, & quelquefois tout entier dans de l'eau pure. »

Brébeuf recommande de toujours apporter en voyage un fusil ou un miroir ardent pour faire du feu, le soir, « quand il faudra cabaner », et aussi pour permettre aux sauvages de pétuner (*fumer*) en cours de route. La nourriture, évidemment, sera mal apprêtée, sale, demi-cuite, insipide. Il n'en faut pourtant rien laisser paraître, mais « s'efforcer de manger de leurs sagamitez ou salmigondits, en la façon qu'ils les apprestent ».

Il existe deux moyens de se ravitailler; car il ne saurait être question de transporter avec soi d'embarrassantes provisions. Les sauvages qui descendent pour la traite cachent de deux jours en deux jours, en des sacs d'écorce de bouleau, le blé d'Inde qui leur est nécessaire pour le retour. « Il n'y a point d'autres hostelleries que ces cachettes. » Si on les perd ou si quelque larron au flair plus développé vient à les découvrir et s'en empare, on en sera quitte pour un jeûne de plus. En toute hypothèse, il faut chasser comme une tentation l'idée d'un festin.

Le second moyen, c'est de traiter avec les tribus que l'on rencontre. Aussi Brébeuf conseille-t-il de se munir au départ « d'une demi-grosse d'alesnes, de deux ou trois douzaines de petits cousteaux qu'on appelle jambettes, d'une centaine d'hains, avec quelques canons & rassades, afin d'achepter du poisson, ou d'autres commoditez au rencontre des Nations, pour festoyer ses Sauvages, & seroit bon de leur dire dès le commencement, voila pour achepter du poisson ».

Enfin, il faut renoncer à l'habitude européenne des trois repas quotidiens, les sauvages ne faisant chaudière que deux fois le jour, c'est-à-dire au lever et au coucher du soleil. En conséquence, avis est donné aux estomacs de s'entraîner à passer douze heures entières sans rien prendre. Si les caches font défaut, dans une région encore éloignée des centres ordinaires de ravitaillement, il faudra même, comme le Père Allouez en 1665, se contenter pour tout menu de mousse et de racines.

Outre ces difficultés qui proviennent des chutes, des rapides et du ravitaillement, Brébeuf signale encore quelques ennus secondaires qui ne manquent pas d'être impressionnants : « Adioustez à ces difficultez qu'il faut coucher sur la terre nue, ou sur quelque dure roche, faute de trouver dix ou douze pieds de terre en quarré pour placer une chétive cabane; qu'il faut sentir incessamment la puanteur des Sauvages recreus, marcher dans les eaux, dans les fanges, dans

l'obscurité & l'embarras des forest, où les piqueures d'une multitude infinie de mousquilles & cousins vous importunent fort. Je laisse à part un long et ennuyeux silence où l'on est réduit. J'entends pour les nouveaux qui n'ont par fois en leur compagnie personne de leur langue, & ne sçavent celle des Sauvages ».

De ces tourments, le plus sensible peut-être, en tout cas celui dont les voyageurs se plaignent universellement, – surtout s'ils entreprennent le voyage au début de la saison, – c'est le harcèlement continu des moustiques. Chaumonot le compare « au châtement que Dieu infligea à Pharaon » et affirme qu'il « rend quelquefois la peau semblable à celle d'un lépreux ».

Telle est l'animosité de ces « meschants animaux » contre ceux « qui n'ont pas encore pris l'air du pays » que plusieurs missionnaires en perdent la vue pour un temps.

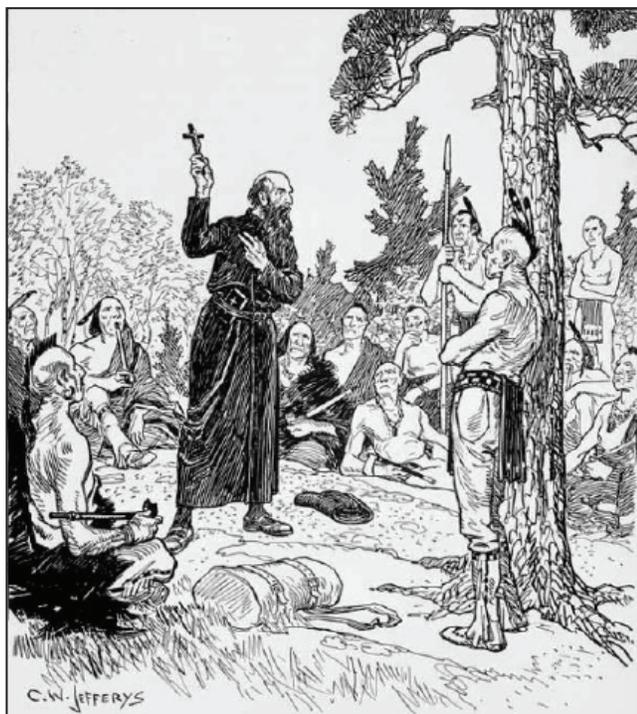
Les voyageurs sont unanimes aussi à représenter la puanteur des sauvages comme une cause substantielle de mortification.

Ainsi s'achève le tableau du voyage normal, accompli dans des conditions, somme toute, favorables. Ce sont là, dit Brébeuf, difficultés « communes avec tous ceux qui viennent en ces pays ».

Difficultés extraordinaires

Outre les difficultés énumérées au paragraphe précédent, Brébeuf et ses compagnons en connurent d'extraordinaires : « La première a esté qu'il nous a fallu continuellement ramer, ny plus ny moins que les Sauvages ». Avironner, ou nager, comme on disait parfois, n'était pas un simple sport. D'autant que les Hurons, robustes rameurs, ne craignaient pas les journées pleines. Au lever du soleil, ils prenaient l'aviron et le déposaient pour la nuit. Brébeuf écrit au P. Le Jeune : « V(otre) R(évérence) excuse l'écriture & l'ordre & le tout : nous partons si matin, gistons si tard, & ramons si continuellement, que nous n'avons quasi pas le loisir de satisfaire à nos prières : de sorte qu'il m'a fallu achever la présente à la lueur du feu ». Malheur à ceux qui manquent d'entraînement ou dont la santé est trop fragile! L'épuisement rapide les attend, et la moquerie des sauvages. Brébeuf, dont le physique est d'un athlète et d'un conquérant plutôt que d'un missionnaire, avoue qu'il s'est « trouvé quelquesfois si las, que le corps n'en pouvoit plus ». On comprend alors les plaintes du P. Allouez : « Je ne fû pas plustost embarqué, qu'il me mit un aviron en main, m'exhortant à ramer, & me disant que c'estoit là un employ

considérable, & digne d'un grand Capitaine;... bien que je fusse tout épuisé, Dieu me donna autant de forces qu'il en falloit pour nager toute la journée, & souvent une bonne partie de la nuit; ce qui n'empeschoit pas que je ne fusse d'ordinaire l'objet de leur mépris et de leurs railleries; parce que, quelque peine que je prisse, je ne faisais rien en comparaison d'eux, qui sont de grands corps, robustes, & tout faits à ces travaux ».



La seconde originalité du voyage de 1634, dit Brébeuf, « a esté qu'il nous falloit porter nos pacquets, ès portages, ce qui nous estoit aussi dur que nouveau, & encore plus aux autres qu'à moy, qui sçait déjà un peu ce que c'est que de fatigue ». Brébeuf eut donc l'occasion de pratiquer largement le conseil qu'il donnera plus tard aux voyageurs : « si peu qu'on porte agréée fort aux Sauvages, ne fusse qu'une chaudière ». Il dut se constituer « bon mallier » comme eux et « porter des charges de cheval sur son dos ». À chaque portage, il lui fallait faire au moins quatre voyages. Ce détail nous renseigne sur le chargement de son canot. Brébeuf, vaillant et en santé, devait bien, à chaque voyage, porter 60 ou 75 livres. Et il n'est pas seul; on peut supposer raisonnablement que ses deux ou trois compagnons, même s'ils sont affaiblis, participent, à la corvée. Il faut donc estimer à un minimum de 800 livres la cargaison de son canot.

Ces portages se compliquaient encore des difficultés que présente toujours la marche en forêt.

« Pour passer d'un lac dans un autre ou d'une rivière dans une autre, écrit le P. Chaumonot, il fallait décharger tout le bagage sur le rivage, et le porter à dos jusqu'à l'endroit navigable d'une autre rivière ou d'un autre lac, à des distances parfois d'une ou deux lieues, sans chemin tracé et au milieu des épines et des bois, des montagnes et des précipices... Ajoutez à cela que nous devons courir à la suite des sauvages qui, habitués à ce travail, marchaient avec une grosse charge... comme s'ils avaient été dans une prairie verdoyante. »

Après cela, y a-t-il place pour de nouveaux dangers? Oui, pour l'abandon et même pour la mort. À quoi ne peut-on s'attendre, en effet, de la part des sauvages, natures frustes, inconstantes, intéressées? « Il ne faut quelquefois qu'un mot, quelquefois qu'un songe, quelque fantaisie, ou la moindre pensée d'incommodité, pour faire dégrader ou mettre à terre, j'ose dire; pour faire massacrer un homme ». Brébeuf déclare que le maître de son canot a bel et bien médité de le semer en chemin. Il en fut de même pour Allouez qu'on parla « d'abandonner en quelque Isle déserte ». En 1638, le P. Jérôme Lalemant échappa de justesse à l'étranglement. Il n'y a donc aucune exagération à dire que celui qui monte aux Hurons doit porter son âme en main et envisager la mort comme une présence; elle est partout, dans les bois, dans les rapides, dans le canot.

Brébeuf, parti des Trois-Rivières le 7 juillet 1634, arriva chez les Hurons le 5 août, en la fête de Notre-Dame des Neiges. Donc exactement trente jours pour un voyage qui, selon lui, en prend d'ordinaire vingt ou environ. Le P. Jogues, cependant, n'en mit que dix-neuf, accomplissant ainsi une espèce de record. Le P. Chaumonot prit trente jours, les Pères Chastellain et Gamier, de vingt et un à vingt-deux jours. Le P. Allouez, qui refit le trajet en 1665, partit des Trois-Rivières le 8 août et fut au lac Huron le 24 du même mois. C'est à Baron, semble-t-il, que revient la palme pour le temps maximum, ayant été en route plus de quarante jours. La durée du voyage, évidemment, est fonction de plusieurs facteurs tels que le nombre des voyageurs, la cargaison du canot, la température, le moment de la saison, les hasards de la route. On peut estimer, toutefois, à vingt ou trente jours sa durée moyenne.

L'âme du Routier

La Route est terminée. Nous en avons marqué les étapes et les principales difficultés. Reste à pénétrer l'âme du Routier. Quelques mots, quelques phrases, glissées à travers le texte, nous permettent de



saisir, comme par l'entrebâillement d'une porte, les sentiments qui l'animent.

Pas un instant la pensée de Dieu ne le quitte. Au milieu des difficultés de l'embarquement, plusieurs fois, dit-il, je vis « tout renversé et désespéré, jusqu'à ce que j'eus particulièrement recours à notre Seigneur Jesus, pour l'unique gloire duquel nous entreprenons ce pénible voyage ».

Au soir de certains jours, après avoir bien ramé, et plié son corps sous des fardeaux trop lourds, Brébeuf n'en pouvait plus de lassitude, mais, ajoute-t-il, « mon âme ressentait de très-grands contentemens, considérant que je souffrais pour Dieu : nul ne le savait, s'il ne l'expérimente ».

Il fut question, parmi ses sauvages, de l'abandonner en route. Qu'importe, il était soumis à Dieu, « prest à mourir pour l'honneur de son Fils notre bon Seigneur, & pour le salut de ces pauvres Peuples ». À son arrivée en Huronie, effectivement délaissé cette fois, son premier mouvement fut de se prosterner pour remercier Dieu et la Vierge de ce qu'il considérait comme les faveurs et les grâces reçues durant le voyage.

Le secret du Routier, il se trouve dans un incroyable amour du Christ. Si, malgré l'épuisement, l'âme jubile, c'est que Brébeuf marche à la suite du Grand Routier : « Jésus-Christ est notre vraie grandeur, c'est Luy seul et sa croix que l'on doit chercher, courant après ces Peuples ». Cette Présence, cette Amitié efface d'un trait toutes les fatigues, toutes les courbatures, toutes les avanies. À la suite du Christ, accomplissant le premier cette route que furent la Rédemption et le Calvaire, la route de la Huronie – qui, elle aussi, doit être le commencement d'une Rédemption, – apparaît combien douce :

« Quel contentement d'aller par ces saults, & de gravir sur les roches, à celui qui a devant les yeux cet aymable Sauveur harassé de tourmens, & montant le Calvaire chargé de sa croix; l'incommodité du Canot est bien aisée à souffrir à qui le considérera crucifié. Quelle consolation! car il faut que j'use de ces termes, autrement je ne vous ferois pas plaisir; quelle consolation donc de se voir mesme par les chemins abandonné des Sauvages, languir de maladie, ou mourir de faim dans les bois, & de pouvoir dire avec Dieu; mon Dieu, c'est pour faire vostre sainte volonté que je suis réduit au point où vous me voyez; sur tout considérant cet homme-Dieu qui expire en la croix, & crie à son Père, *Deus meus, ut quid dereliquisti me. (Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?)* Que si Dieu

parmy toutes ces incommoditez vous conserve en santé, sans doute vous arriverez doucement au pays des Hurons dans ces saintes pensées. *Suaviter navigat quem gratia Dei portat. (Il avance aisément et avec joie, celui que la grâce soulève, Imitation de Jésus-Christ, L.2, ch.9)*

Brébeuf est au terme de son voyage. Les souffrances endurées par le routier ne sont que le prélude de celles qui attendent le créateur de mission. Trois ans après son arrivée chez les Hurons, en 1637, Brébeuf écrira au supérieur général de la Compagnie de Jésus, le P. Vitelleschi : « Ce champ produira sûrement ses fruits, mais dans le travail, les tribulations et la patience. Il faudra longtemps arracher, longtemps semer : plus tard on récoltera. Pour l'instant, nous semons dans les larmes et les gémissements, mais un jour viendra enfin où nous reviendrons avec des cris de joie portant la gerbe de nos moissons ». ¹

1 - Jean de Brébeuf au T. R. P. Mutius Vitelleschi, 20 mai 1637, B. 4.

Source :

Étude sur les écrits de Saint Jean de Brébeuf, Premier volume, René Latourelle, S. J., Les Éditions de l'Immaculée-Conception, 1952, pp. 50-72.

Croisade Eucharistique

Intentions du mois

Septembre : Pour la sainteté des familles chrétiennes

Octobre : Pour la jeunesse et les écoles catholiques

Responsable de la Croisade Eucharistique:

Abbé Médard Bie Bibang
École Sainte-Famille
10425 Boulevard Guillaume-Couture
Lévis, QC, G6V 9R6
(418) 837-3028

Les demandes du Père de Brébeuf

R. P. Paul Ragueneau, S.J.

Ces révélations sont tirées des écrits de Mère Catherine de Saint-Augustin (1632-1668), une des premières Augustines de Québec qui eut un rôle important auprès de Mgr de Laval. Saint Jean de Brébeuf († 1649) qui lui apparaissait souvent, fut son directeur spirituel les six dernières années de sa vie.

Terre d'abomination et d'impiété

Le 25 septembre 1662, après la Communion, je pensai avoir vu devant moi le R. P. de Brébeuf tout brillant de lumière, portant une couronne éclatante de gloire, et à l'endroit du coeur une Colombe blanche comme neige, qui marquait la douceur et la mansuétude, qui avait paru en ce serviteur de Dieu pendant sa vie. Cette colombe portait écrit sur les grandes plumes de ses ailes; les sept Dons du saint Esprit, et les huit Béatitudes. D'une main il tenait une palme, et de l'autre il montrait cette susdite Colombe. Il était revêtu d'une Aube, et par dessus il avait une Étoile de broderie d'or et de perles très blanches, et me paraissait tout environné de rayons. Il me semblait néanmoins être comme triste dans cet état de gloire. Et il dit : Qui aura pitié de moi? Qui est-ce qui me soulagera? Je ne lui voulus rien dire, mais j'adressai la réponse à la très sainte Vierge. Et alors il me dit : Que sa peine était de voir qu'un pays pour lequel il avait tant travaillé, et où il avait donné son sang, fût maintenant une terre d'abomination et d'impiété : et s'adressant à moi en particulier, il me dit : Soeur de saint Augustin! nous

porterez-vous compassion? Aidez-nous je vous en prie? Comme je continuai à m'adresser à la sainte Vierge pour répondre; il me dit : dites ceci à votre Confesseur, et faites ce qu'il vous dira. Ne vous mettez pas en peine des raisons qui vous viennent au contraire. Comme il parlait, je sentis approcher de moi plusieurs démons; mais je vis que le Père inclina un peu la tête vers le saint Sacrement, et à ce moment même ils s'enfuirent, et je ne les ressentis plus de tout le jour, jusqu'au soir qu'entrant dans notre chambre, je vis deux rangs de Spectres et de Monstres, qui se disaient l'un à l'autre, comme en raillant, place, place à la Sainte, elle est bien avancée, elle parle déjà aux Saints du Paradis; et en disant cela, ils me déchargèrent plusieurs coups.

Un protecteur pour notre pays

Le 27 février (1663), je sentis à mon Oraison, dit-elle en son journal, un grand reproche, de ce que je n'avais pas en quelque rencontre contribué à faire honorer le Père de Brébeuf; il me semblait que c'était lui qui me faisait ce reproche, et qui me marquait les occasions que j'avais négligées sur ce sujet. Il me fit entendre que Dieu se voulait servir de lui pour protéger le pays; et que ceux qui auraient recours à lui en ressentiraient un puissant secours. Je ne fis point état de cela, et pris cette vue pour une pure imagination. Une seconde et une troisième fois la même vue recommença, et on me faisait toujours ressouvenir de tout ce qui avait précédé il y avait quatre mois. Je ne me rendis point du tout à cela, et j'y sentis une si grande contrariété, que je tâchai à éloigner le plus qu'il me fut possible cette pensée de mon esprit. Au commencement



de la sainte Messe, ayant atteint une Relique du Père de Brébeuf, et la portant à ma bouche pour la baiser, j'eus le bras retenu et ne pus pour lors, quelque effort que je fisse, l'approcher de ma bouche. Je sentis plus fortement que le matin le même reproche; et il me semble que la raison pour laquelle je fus empêchée de baiser la Relique fut pour m'ôter hors du doute que j'avais que ce fût le diable qui me voulût tromper. J'eus l'esprit tout-à-fait convaincu que le Père me voulait protéger spécialement. J'ai eu une grande opposition de la part des démons de mettre ce que dessus par écrit. Ils ont une haine et une rage tout extraordinaire contre ce saint Martyr.

Le 7 mars avant les Vêpres, le soir environ les quatre heures; je fus derechef pressée d'obéir au Père de Brébeuf; et même si fortwement, qu'à chaque fois je le promettais de bon coeur, à ce qu'il me semblait; mais après je retombais dans la défiance.

Le lendemain ayant occasion de demander mon Confesseur, je ne m'y pouvais résoudre; et je le demandai sans le vouloir, ni penser le faire. Lui ayant dit tout cela, il m'ordonna ce que je devais faire pour la neuvaine, et les trois choses que je devais demander au Père de Brébeuf, suivant sa volonté.

La première, qu'il plût à sa divine Majesté faire de moi au corps et à l'âme, dans le temps et l'éternité, tout ce qu'il jugera pour sa plus grande gloire et son plus agréable plaisir; me faisant la grâce de m'y abandonner moi-même d'une volonté parfaite, et donner sa bénédiction à tous ceux qui voudront entrer dans ce sentiment avec moi.

La seconde, qu'il plaise au Père de Brébeuf de se faire connaître en ce pays, pour la gloire de Dieu et le salut, tant des Français que des Sauvages, pour lesquels et auprès desquels il a tant travaillé pendant sa vie, et qu'il emploie le crédit qu'il a auprès de Notre Seigneur et de Notre-Dame pour ce sujet.

La troisième, que le même Père assiste puissamment et efficacement ceux qui travaillent en France, pour le bien de la gloire de Dieu et du salut des Âmes en ces quartiers.

Prières et pénitences

Au commencement de mars 1664, le Père de Brébeuf me fit entendre qu'il désirait qu'on fit une neuvaine, par laquelle on s'adressât à lui pour les nécessités du pays; et que Monseigneur notre Évêque se joignît à cette dévotion. On me remit à la volonté de mon Confesseur, pour la direction de la neuvaine; mais lui

m'ayant ordonné quelques pénitences et abstinences, le Père de Brébeuf me les augmenta m'ordonnant d'en demander la permission. Outre les Communions qui me furent permises, il me sembla que le Père de Brébeuf me communia, sans que je pusse m'en dispenser.

Au temps de l'Oraison et de la Messe, le Père de Brébeuf me faisait prier Dieu et faire des actes, me les suggérant mot à mot, et ne me donnant pas même la liberté de lui résister, et de lui désobéir; quoi qu'en ce point mon obéissance fût fort contrainte et forcée. Il me fit commencer par un acte d'adoration, que je répétais malgré moi plusieurs fois; puis de désir que Dieu fût glorifié par toutes ses créatures, et en elles; de soumission et d'abandon à ses saintes volontés, d'offrande, d'action de grâce, de demande, et autres actes semblables : et parfois il me permettait de me plaindre; et comme je disais : Monseigneur! Je ne dirai point comme Job que vous me tourmentez admirablement; mais je ressens la pesanteur de votre main avec quelque espèce de cruauté. Il me faisait ajouter au plutôt, *Domine! vim patior responde pro me (Seigneur! je souffre violence, faites-moi justice)*, comme me voulant faire excuser auprès de Dieu, et prier que si mes paroles s'éloignaient du respect que je devais à la divine Majesté, il lui plût lui-même les rectifier; et qu'il voyait bien qu'il était l'auteur de ces plaintes. Le même Père de Brébeuf m'ayant fait répéter plusieurs actes; enfin pour conclusion, lui même dit à Dieu pour moi ce que pour lors il ne m'était pas possible de moi-même de proférer : et je disais aux pauses qu'il faisait, je le veux et l'agrée de tout mon coeur; mais ce n'était pas que je le disse avec aucun sentiment sensible d'agrément, parce que pour lors je n'en pouvais avoir; mais par violence et par force que le Père voulait que je me fisse.

Source :

1 - *La Vie de la Mère Catherine de Saint Augustin*, R. P. Paul Ragueneau, 1671, pp. 115-123.

Retraites au Canada 2016

Centre Saint-Joseph

1395 Rue Notre-Dame, Saint-Césaire, QC, J0L 1T0 • (450) 390-1323

	Femmes	Hommes
Français	---	du 26 au 31 décembre
Anglais	du 10 au 15 octobre	du 10 au 15 octobre (Calgary) du 21 au 26 novembre



Les prières du matin et du soir faites en famille

Auteur inconnu

Chacun le voit et la plupart même l'avouent : les fondements de la société sont ébranlés et l'on perçoit aujourd'hui, surtout dans un certain monde de nos grandes villes, des grondements souterrains, précurseurs de terribles catastrophes. Or, pour étayer le grand édifice qui menace ruine, il est clair que c'est à sa base, c'est-à-dire à la famille, qu'il faut aller.

Mais quelle est, depuis la Rédemption, la pierre fondamentale dans la famille elle-même? Ce sont, comme on l'a fort bien dit au Congrès récent de Malines, *les usages chrétiens*, qui, par leur ensemble, forment *l'esprit* de la famille régénérée et parmi lesquels tiennent, sans contredit, la première place « les prières du matin et du soir faites en commun ».

La société civile - déclare S. S. Léon XIII dans l'Encyclique *Immortale Dei* - doit rigoureusement à Dieu un culte public, en tant que « société » ; à plus forte raison la famille, cette société fondamentale et primordiale, est-elle absolument redevable à la Majesté divine d'un culte pratiqué en commun. Aussi bien, surtout depuis l'ère chrétienne, toute l'antiquité le proclame : le foyer est une sorte de sanctuaire.

La famille, dit saint Augustin, est une église privée, dont les parents, sont les prêtres, et les enfants, les fidèles; et l'on remarque d'admirables analogies entre ce sacerdoce du foyer et le sacerdoce de l'autel. « N'abdiquez pas, rois et prêtres de la famille : n'apostasiez pas, race sainte, *regale sacerdotium*; c'est

le nom sublime que saint Pierre donnait aux prêtres de son temps. » (Mgr Baunard, au Congrès de Lille.)

Mgr de Namur, dans un mandement sur les prières faites en commun par la famille, développe les bons effets de la prière ainsi faite :

Son efficacité est plus grande. Elle a le privilège admirable d'attirer Jésus-Christ au milieu de nous. Notre-Seigneur le dit dans l'Évangile : « Si deux d'entre vous, sur la terre, prient de concert, quelque chose qu'ils demandent, il leur sera accordé par mon Père qui est dans les Cieux ». Et il ajoute incontinent : « Là où deux ou trois personnes sont réunies en mon nom, je suis au milieu d'elles ». Quelles bénédictions ne doivent donc point descendre sur une famille dont toutes les voix s'élèvent en même temps vers le ciel et dont les prières sont présentées à Dieu par Jésus-Christ lui-même?

Un second effet propre à la prière en famille, c'est *l'encouragement et l'édification* réciproques qui en résultent; ce qui manque à la prière des uns est suppléé par la ferveur des autres; réunies, elles forment comme un magnifique et délicieux bouquet composé de fleurs dont les unes sont très parfumées, d'autres le sont moins, d'autres enfin ne le sont presque pas : mais toutes se donnent un relief mutuel et contribuent par leur réunion même à produire le plus ravissant effet.

Un autre avantage de la prière en commun, c'est de *sauvegarder la pratique même de la prière*.



D'ordinaire on fait la prière individuelle avec plus ou moins de négligence; on oublie quelquefois de la faire, on l'écourte, on l'omet, on finit même par l'abandonner entièrement. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui ont été élevés chrétiennement, religieusement même, et qui, après quelques années passées dans le monde, ne savent plus la prière que tout enfant chrétien a apprise sur les genoux de sa mère.

Et d'où vient que la plupart des hommes se croisent les bras et ne savent plus remuer les lèvres pendant les offices religieux? D'où vient qu'ils recherchent les offices les plus courts et qu'ils s'empressent de sortir de l'église souvent même avant la fin de la messe? C'est que ne connaissant plus le langage de la prière, ils ne peuvent plus assister aux divins offices qu'avec ennui et impatience. La pratique de la prière en commun rend impossible cet oubli de la prière : on n'oublie pas ce que l'on répète ou ce que l'on entend répéter tous les jours.

La prière en commun *coupe aussi le respect humain dans sa racine*, le respect humain qui étouffe plus de vertus que l'orgueil n'engendre de vices. On s'habitue dès le jeune âge à triompher de cette faiblesse en ne priant pas seulement dans la solitude et le secret, mais publiquement à haute voix, en présence de tous les membres de la famille.

Quand les membres d'une famille sont réunis pour la prière au pied du Crucifix, ils sentent se ranimer dans leurs cœurs l'amour et le respect qu'ils se doivent les uns aux autres : un enfant qui voit chaque jour son père et sa mère s'agenouiller, prier et s'humilier devant Dieu est excité à bien prier lui-même; des frères, des sœurs qui, d'un même cœur et d'un même voix, prient les uns à côté des autres autour de leurs parents n'ont pas de peine à les respecter et à se pardonner mutuellement leurs petites offenses.

La prière en commun est donc une école de vertus en même temps qu'elle est un préservatif contre les vices. Représentons-nous une paroisse, un village, une ville où la prière se fait en commun dans toutes les familles, quel spectacle aurez-vous sous les yeux? Ne sera-ce pas celui d'un paradis terrestre où règnent l'ordre, la paix, la concorde, en un mot toutes les vertus?

« Au nom de vos plus chers intérêts, conclut Mgr de Namur, au nom du bonheur de vos familles et de la société toute entière, nous vous conjurons de revenir à la sainte pratique, autrefois générale, de la prière en commun; si vous la pratiquez fidèlement, vos maisons seront comblées des bénédictions divines, vos enfants, *semblables à des arbustes plantés près des eaux courantes*, grandiront rapidement en sagesse et en grâce, devant Dieu et devant les hommes; ils seront bientôt *chargés de feuilles et*

de fruits de vertus; ils réussiront dans toutes leurs entreprises, ils seront votre joie et votre consolation ici-bas et votre couronne dans le Ciel. » (Rapport de M. Henri Desclée au Congrès de Malines sur « le rétablissement des usages chrétiens dans la famille », cité par *La Vérité*)

Hélas! De nos jours l'on ne voit plus faire la prière en commun dans une multitude innombrable de familles, et l'on n'y est plus témoin de ce spectacle si beau, si touchant, si rempli d'apaisement et de leçons, alors que, « le dernier rayon du jour ramenant autour du foyer la famille dispersée, on voyait les vieillards et les enfants, les maîtres et les serviteurs, agenouillés devant les saintes images, confondre dans une même prière leur voix et leur amour. Et cependant, ces pieux usages attiraient sur la terre les bénédictions du Ciel. Ils ennoblissaient la maison en même temps qu'ils la sanctifiaient, et ils reflétaient sur la société quelque chose de grave, de digne, qui maintenait, avec l'unité des dogmes de la foi, l'innocence des mœurs et l'union des volontés ». (Dernier Concile de La Rochelle)

Prions le Sacré-Cœur pour que ce saint usage de la prière en commun, déjà adopté dans un grand nombre de familles canadiennes, se généralise davantage; c'est notre Saint-Père le Pape qui nous y convie lui-même. Que la coutume en soit établie, quand même tous les membres de la famille ne pourraient pas toujours y prendre part; « que la mère appelle autour d'elle pour la prière ses filles, ses jeunes garçons, ses servantes, disait Mgr Guibert; qu'elle persévère sans se rebuter, et elle verra tout le monde dans la maison venir peu à peu se ranger à un ordre de choses si édifiant, si digne de respect, qui offre un gage permanent de paix et d'union dans la famille ».

Qu'elles se réveillent donc, au sein des familles, les mères qui se sentent vraiment mères et qui ne veulent pas que leur foyer, restant sans prière *officielle* et commune, devienne pour leurs enfants bien-aimés une première *école sans Dieu*, non moins mortellement funeste que ne le sont les autres.

« Oui vraiment – s'écriait naguère dans un Congrès des catholiques du Nord un vaillant Zélateur de l'Apostolat – c'est une œuvre grande et sublime que de ressusciter cette prière en famille. Le jour où notre cher pays priera de la sorte, il sera sauvé; et, vous le savez bien, nous voulons le sauver, en le jetant dans le Cœur de Jésus. » (M. le comte de Coupigny, Congrès de Lille, en 1882)

Source :

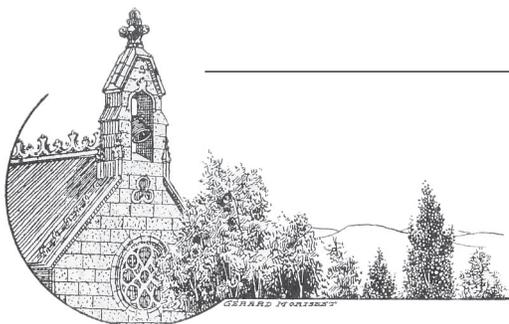
Le Messager Canadien du Sacré-Cœur de Jésus, Vol. I, mars 1892, no. 3



Monsieur l'abbé Marcel Stannus,
originaire de Gatineau,
a été ordonné prêtre
le 29 juin 2016 à Écône
ainsi que sept autres
séminaristes.



Nous les
recommandons
à vos prières !
~
Mon Dieu,
donnez-nous
de saints prêtres !



Le Tocsin

Actualités religieuses du Québec et d'ailleurs

De la folie à l'état pur : la *Commission Scolaire de Montréal* ouvre ses portes à la théorie du genre

La *Commission Scolaire de Montréal (CSDM)* a annoncé le 21 mars 2016 une première au Québec : il faudra désormais accepter dans toutes les écoles le sexe auquel chaque enfant s'identifie.

Concrètement, cette nouvelle réglementation en conformité avec la théorie du genre suppose qu'à la maternelle, au primaire et au secondaire, c'est uniquement l'élève qui va choisir son sexe, indépendamment de ses attributs sexuels à la naissance.

D'après la présidente de la *CSDM*, il faut s'adapter aux nouvelles réalités modernes qui commandent de respecter les enfants et les parents. Le Comité de parents de la *CSDM* s'est dit « très heureux de l'arrivée de ces nouvelles directives ». (*Journal de Montréal*, 22 mars 2016)

Les nouvelles consignes imposées de force aux enseignants sont en vigueur immédiatement sans aucun débat.

À partir d'aujourd'hui, un garçon peut décider qu'il est une fille, s'habiller en fille et porter un nouveau prénom féminin de son choix. Une fille peut également décider qu'elle est un garçon, s'habiller en garçon et porter un nouveau prénom masculin. Tout ce cirque sexuel doit être respecté à la lettre indépendamment du véritable sexe des enfants. Tous ces élèves transgenres pourront choisir la toilette et le vestiaire qui conviennent à leur nouvelle orientation sexuelle. Pour les cours d'éducation physique, le garçon qui s'identifie aux filles et qui s'habille en fille pourra suivre son cours avec les filles et vice versa.

Quant au nouveau prénom choisi par ces élèves, le personnel de l'école doit l'utiliser, même si ces transgenres n'ont pas encore obtenu officiellement leur changement de nom.

Le code de vie de toutes les écoles de Montréal doit maintenant être revu et corrigé, car l'élève transgenre a le droit de s'habiller comme il le veut, même si cela ne correspond pas à son véritable sexe.

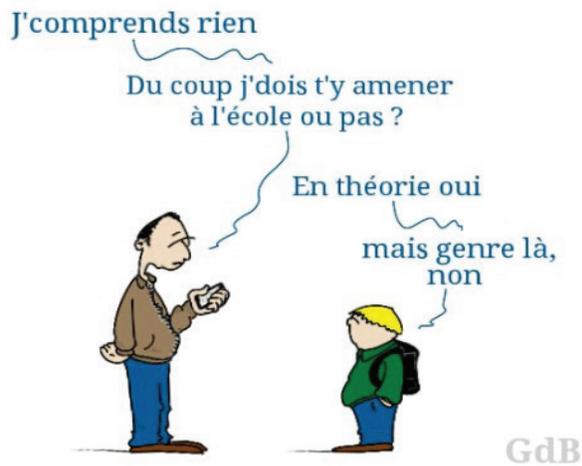
En attendant que l'on ajoute une troisième toilette où ce sera indiqué « neutre » sur la porte, l'élève transgenre pourra utiliser les toilettes et les salles de bain où c'est écrit « hommes » ou « femmes » selon sa préférence.



Actuellement, le gouvernement du Québec se prépare à déposer un projet de loi à la demande des groupes *LGBT* (lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres) qui permettra à tous les enfants transgenres du Québec de changer d'identité sexuelle sans avoir à attendre leur majorité. Nous serons alors le seul endroit au monde à aller aussi loin dans ce dossier controversé et à permettre aux mineurs d'agir de la sorte.

En lisant cette incroyable nouvelle, je me suis mis dans la peau d'un garçon ou d'un fille de 5, 8, 12 ou 15 ans en réfléchissant de la manière suivante : « Quand il m'a créé, le Bon Dieu s'est royalement trompé. Il m'a donné un corps de femme, mais dans la réalité, je suis plus heureux en homme. Je m'habille en homme, je raisonne en homme et je suis heureux avec les hommes. Voilà mon véritable genre ».

« Quand le Bon Dieu m'a créé, il a véritablement manqué sa recette, Il m'a donné un corps d'homme. Pourtant, dans la réalité quotidienne, je suis une femme, je me sens femme, je suis heureux avec les femmes, je m'habille en femme et j'adore me maquiller comme les femmes. Voilà mon véritable genre ».



D'après la présidente de la *CSDM*, Mme Catherine Harel-Bourdon, « cela est une question de droits, d'égalité et de respect des enfants ». (*Journal de Montréal*, 22 mars 2016) Il y aurait, paraît-il, un nombre important d'enfants qui seraient très malheureux à la *CSDM* parce qu'ils sont transgenres. Enfin, tous vont pouvoir sortir du placard.

Mais, dans quel monde de FOU vivons-nous? Des adultes vaccinés et consentants peuvent bien adhérer à toutes ces pirouettes sexuelles, c'est leur droit. Ici, nous avons affaire à des enfants du primaire et à des adolescents du secondaire. Tout cela va se faire sur le seul et unique désir de l'enfant, sans aucune intervention de quelque spécialiste que ce soit, même pas des parents des enfants, semble-t-il. (...)

Gardons courage!

Paul-André Deschesnes

Source : *Culture de vie*, avril 2016, pp 3-4.

Une mainmise occulte sur l'éducation montréalaise

Partout et nulle part à la fois

La décision contre nature en faveur de la théorie du genre adoptée par la *Commission Scolaire de Montréal (CSDM)*, rapportée dans l'article précédent, est certainement inquiétante. Cependant, elle est loin d'être surprenante pour quiconque se penche un peu sur l'historique de cette commission scolaire et sur l'affiliation particulière des commissaires « élus » dans les dernières années.

Catherine Harel-Bourdon est l'actuelle présidente de la *CSDM*. Elle est également présidente d'un mouvement politico-scolaire qui présente des candidats au poste de commissaire à chaque élection, dans plusieurs commissions scolaires, le *Mouvement pour une Éducation Moderne et Ouverte (MÉMO)*. Il est difficile de trouver de l'information pertinente sur l'idéologie qui anime le *MÉMO*; leur site internet affiche le curriculum « officiel » des membres du C.A. et les projets matériels réalisés, mais visiblement l'activité idéologique du mouvement se manifeste dans l'ombre.

Pourtant, le mouvement a été fondé en 1987, et règne par majorité électorale et sans interruption sur la *Commission Scolaire de Montréal* depuis 2003.



Malgré l'étonnant manque d'informations à propos du mouvement sur internet, qu'elles soient historiques ou actuelles, le nom et les raisons de sa création en 1987 laissent présager ses orientations progressistes, antitraditionnelles, et anticléricales.

Inspiration étrangère

Ce n'est probablement pas par hasard que les fondateurs ont arrêté leur choix sur le nom *Mouvement pour une Éducation Moderne et Ouverte* en 1987.

Un mouvement de révolution pédagogique nommé *Mouvement pour une école moderne (mouvement Freinet)*, fondé au début du 20^e siècle par le militant socialiste Célestin Freinet, était déjà bien populaire à l'époque.

L'internement d'un bon nombre de militants du mouvement par le gouvernement de Vichy dans les années 40, dont Freinet lui-même soit pour leur action dans les milieux communistes et anarchistes ou pour leur appartenance à la franc-maçonnerie, n'a jamais freiné la propagation de la « pédagogie Freinet ». Si bien que son application est généralisée dans les systèmes d'éducation de l'Occident.

Éradiquer les commissions scolaires confessionnelles

Un autre indice sur la position idéologique du *MÉMO* est la raison de sa création : former une opposition à la *Commission des Écoles Catholiques de Montréal* et au *Regroupement Scolaire Confessionnel*. Avec le support officiel du *Parti Québécois* d'un côté et du *Montreal Gazette* de l'autre, le mouvement allait militer contre le concept de commissions scolaires confessionnelles en prônant l'abolition de ces dernières et la création de commissions scolaires linguistiques.

Chose promise, chose faite. Après 11 ans de travail, le *MÉMO* parvenait à ses fins en 1998, disparaissait alors la *Commission des Écoles Catholiques de Montréal* qui laissait place à la nouvelle *Commission Scolaire de Montréal*.

Faut-il se surprendre de voir aujourd'hui la théorie du genre appliquée dans notre métropole? Dès 1990, le *MÉMO* tentait de faire voter des motions pour l'installation de distributrices à préservatifs dans les écoles secondaires de la commission scolaire, motions repoussées par les sièges détenus par le *Regroupement Scolaire Confessionnel*.

Les écoles de la métropole – laboratoire social

Depuis 2003, le *Mouvement pour une Éducation Moderne et Ouverte* règne en maître sur la *Commission Scolaire de Montréal*.

Catherine Harel-Bourdon est à la fois présidente du *MÉMO* et commissaire de la *CSDM* tandis que d'autres membres du mouvement répandent leur influence dans les autres commissions scolaires.

Officiellement, sur son site web, le *MÉMO* milite pour des causes matérielles, pourtant tout laisse à croire qu'il cache un réel agenda idéologique.



Catherine Harel-Bourdon, Présidente du Mouvement pour une Éducation Moderne et Ouverte et de la Commission Scolaire de Montréal

Kenny Piché

Sources :

<http://www.icem-freinet.net/~archives/divers/resistance.htm>
https://en.wikipedia.org/wiki/Mouvement_pour_une_%C3%A9cole_moderne_et_ouverte
<http://elections.qc.ca>

Inscription aux Journées Québécoises du Christ-Roi 2016

Hôtel Sandman, 999 Rue de Sérigny, Longueuil, Qc, J4K 2T1
Tél : (450) 670-3030 - Fax : (450) 670-5928



Nom et prénom	Tarif normal (15\$)	Tarif étudiant (10\$)

- Tarif étudiant : sur présentation d'une carte d'étudiant
- Repas tiré du sac ou à un restaurant autour
- Le prix d'inscription ne couvre pas les frais d'organisation des JQCR. Les frais supplémentaires seront pris en charge par les organisateurs des Journées. Nous remercions tous ceux qui veulent nous aider de leurs dons.

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Inscription avant le 15 septembre 2016. Nombre de places limitées

Merci de joindre votre paiement à cette fiche d'inscription.

Payable en espèces ou par chèque à l'ordre de « *Fraternité Saint-Pie X* »

Un badge vous sera remis à l'entrée de la salle de conférence le jour des JQCR.

**Veillez découper et envoyer cette
feuille par la poste, munie de votre
paiement, à l'adresse suivante :**

Ou à l'adresse courriel suivante :

JQCR 2016

1395 Rue Notre-Dame

Saint-Césaire, Qc, J0L 1T0

s.perreault@fsspx.ca

* Pour réserver une chambre à l'hôtel *Sandman*, veuillez communiquer directement avec l'hôtel au 1-800-SANDMAN, en mentionnant le nom du groupe "Fraternité Sacerdotale St-Pie-X" avec le no. de réservation : 533 740.

Liste des chapelles du Québec

Centre Saint-Joseph Maison du district du Canada

1395 Rue Notre-Dame
Saint-Césaire, QC, J0L 1T0
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 9h00 ou 17h00 (se renseigner)
 Semaine : 7h15 sauf lundi et jeudi (18h30)

Chapelle Saint-Joseph

166 Rue Dante
Montréal, QC, H2S 1J9
T : +1 514 270 1324
ou +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 10h00
 Vendredi : 18h00
 Samedi : 10h00

Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes

289 chemin Plante
Sherbrooke, QC, J1G 3K1
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 11h00
 vendredi du mois : 19h00
 samedi du mois : 8h00

Holy Ghost Mission

115 Echo Drive
Ottawa, K1S 1M7
T : +1 450 390 1323
Messes : Dimanche : 10h00
 Vendredi : 18h00
 Samedi : 9h00

École Sainte-Famille

10425 Boulevard Guillaume-Couture
Lévis, QC, G6V 9R6
T : +1 418 837 3028
Messes : Dimanche : 7h30 et 10h00
 Semaine : 7h00
 Samedi : 7h45

Résidences du Précieux-Sang

69 Rue Saint-Louis
Lévis, QC, G6V 4G2
T : +1 418 837 3715
Messes : Dimanche : 9h00
 Semaine : 7h00

Chapelle Saint-Pie X

905 Rang St-Matthieu
Shawinigan-Sud, QC, G9N 6T5
T : +1 418 837 3028
Messes : Dimanche : 10h00
 1^{er} vendredi du mois : 17h00
 1^{er} samedi du mois : 7h15

Chapelle Marie-Reine

301, 41^{ème} rue
Beauceville, QC, G5X 2K9
T : +1 418 837 3028
Messes : Un dimanche par mois à 17h00

Note : Des visites sont également organisées en Acadie et au Saguenay.
Pour plus d'informations, contacter le Centre Saint-Joseph.

Abonnement à la revue *Le Carillon*

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Prov. : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Veillez cocher une case

1 an 30\$

2 ans 55\$

Payable en espèces ou par chèque
à l'ordre de la Fraternité Saint-Pie X

Envoyer à : Le Carillon, Centre Saint-Joseph, 1395 rue Notre-Dame, Saint-Césaire, Qc, J0L 1T0 (450) 390-1323



JQCR 2016

Les 8 et 9 octobre à Longueuil

Hôtel Sandman, 999 Rue de Sérigny, Longueuil, Qc, J4K 2T1
Tél : (450) 670-3030 - Fax : (450) 670-5928

Le *Mouvement Tradition Québec* est heureux de vous inviter aux deuxièmes *Journées Québécoises du Christ-Roi*. Elles permettront d'approfondir cette fois les principes qui soutiennent le règne du Christ-Roi dans nos familles et notre pays. Bien que ces conférences soient avant tout d'ordre doctrinal, néanmoins elles donneront lieu à des développements historiques et spirituels.

Envisager l'avenir avec espérance et passer à l'action! Voilà également l'objectif de ces JQCR. Dans ces temps difficiles qui sont les nôtres, où l'erreur et le mensonge semblent triompher, il est plus important que jamais de mettre notre vie catholique en accord avec les préceptes de notre sainte Foi.

Vous le comprenez maintenant : ces journées de conférences et d'amitié en sont une excellente occasion. Venez-y nombreux! Nous vous y attendons tous!

**Feuille d'inscription
à la page 26**

Pour plus d'information, veuillez appeler au
Centre Saint-Joseph au (450) 390-1323

Programme Samedi 8 octobre

9h00 - Mot d'ouverture

Conférencier : Abbé Daniel Couture

9h30 - Première conférence : L'épopée de Ville-Marie (1642-1665)

Conférencier : M. Jean-Claude Dupuis

10h30 - Pause

11h00 - Deuxième conférence : Du catéchisme à la catéchèse

Conférencier : Abbé Daniel Couture

12h00 - Repas

14h00 - Troisième conférence : Le mariage chrétien

Conférencier : Abbé Olivier Berteaux

15h00 - Pause-café

15h30 - Quatrième conférence : Les écoles et le Christ-Roi

Conférencier : M. Dominique Boily

16h45 - Éduquer les filles dans l'esprit de Marguerite Bourgeoys

Par les Dominicaines Enseignantes du Saint-Nom de Jésus

18h00 - Clôture de la première journée

Programme Dimanche 9 octobre

9h30 - Messe solennelle

Sermon : L'esprit missionnaire des Fondateurs

12h00 - Repas

13h30 - Petit spectacle : « La périlleuse fondation de Ville-Marie »

Gaëtane Breton, chanteuse

14h30 - Pause-café

15h00 - Sixième conférence : De l'Église triomphante à l'Apostasie tranquille. Le Cardinal Paul-Émile Léger (1950-1967)

Conférencier : M. Jean-Claude Dupuis

16h15 - Mot de la fin

Abbé Daniel Couture



ADVENIAT REGNUM TUUM !

